



COLLECTE 2021  
POUR LES  
PRÊTRES ÂÎNÉS

## Vous pouvez donner du sens à vos impôts en les aidant !

Vos dons vous permettent de bénéficier d'une déduction fiscale avantageuse :

> Si vous êtes imposable au titre de l'Impôt sur le Revenu : **66 % de déduction**

L'Association Diocésaine de Grenoble éditera votre reçu fiscal et vous le fera parvenir par courrier ou par email à la suite de votre don.

> Si vous êtes imposable au titre de l'IFI : **75 % de déduction**

La Fondation Nationale pour le Clergé, reconnue d'utilité publique, sera chargée d'émettre et de vous faire parvenir votre reçu fiscal ouvrant droit à une déduction du montant de votre Impôt sur la Fortune Immobilière.

>>> Vous pouvez vous reporter au bulletin de soutien, joint à ce dépliant, pour en savoir plus sur ces dispositifs avantageux.

## Ils comptent sur votre soutien... vous pouvez compter sur leur prière !

Bien qu'ils ne soient plus autant engagés dans leurs missions pastorales, nos prêtres aînés ne sont pas, pour autant, mis à l'écart de notre vie diocésaine. Ils reçoivent des visites régulières et suivent de près les actualités de notre diocèse. Ils prient également fidèlement pour nous tous !

Parce que le lien qui vous unit avec eux ne doit pas être réduit à votre soutien financier, nous vous proposons d'adresser un message d'amitié ou de soutien à nos prêtres, à l'aide du feuillet joint à ce dépliant.

## Merci à tous pour votre soutien !



### Le diocèse est à votre écoute

Pour toute question ou demande relative à votre don ou aux différentes formes que peut prendre votre engagement pour l'Église, le service de l'économat se tient à votre entière disposition.

Vous pouvez le joindre par email [economat@diocese-grenoble-vienne.fr](mailto:economat@diocese-grenoble-vienne.fr) ou au 04 38 38 00 38.

# Maintenez un lien fraternel avec nos prêtres aînés !



Conception : alteriade • Photos : Fizkes, Halfpoint, Yaruniv-Studio, Tonkiki / Adobe Stock  
Annett Klingner / Pixabay - Mateus Campos Felipe, Sinita Leunen / Unsplash



## Prêtres aînés de notre diocèse de Grenoble, qui sont-ils ?

Aujourd'hui, notre diocèse a la joie de pouvoir compter sur l'engagement de 169 prêtres au service de la mission de l'Église. Depuis le jour de leur ordination, tous ont fait le choix radical de consacrer entièrement leur vie au Christ, pour l'annonce de l'Évangile en Isère.

**L'âge de 75 ans constitue une transition importante dans leur vie de prêtres** puisque c'est à partir de ce moment qu'ils cessent habituellement leurs responsabilités et prennent le statut de « prêtres retirés ».

**Ils ne sont pas inactifs pour autant et se rendent utiles au travers de multiples services et apostolats dans nos paroisses (célébrations, confessions, visites...).** La fatigue ou les différents handicaps liés à l'âge en amènent d'autres à réviser la manière de vivre leur ministère, qui demeure fécond, notamment par la prière et le témoignage de leur fidélité.



**« Nos prêtres aînés sont une mémoire vivante sur laquelle il faut s'appuyer pour construire le futur de l'Église ! »**

Pape François

## La prise en charge de nos prêtres aînés est l'affaire de tous !



### Financer un complément de pension

Bénéficiant d'une faible retraite correspondant au niveau des traitements perçus durant leur vie active, nos prêtres aînés reçoivent chaque mois un complément de pension, afin qu'ils puissent compter sur des revenus équivalents à ceux d'un prêtre en activité.



### Garantir le logement et la sécurité

Notre diocèse aide les prêtres qui ne disposent pas d'un logement personnel, ou qui sont en situation de dépendance, à se loger dans des résidences adaptées à leurs besoins (comme les EHPAD) mais aussi et surtout, conformes à leurs volontés.



### Offrir un accompagnement et un soutien

Le suivi, l'accompagnement médical, psychologique, spirituel mais aussi matériel de nos prêtres aînés nécessitent toute notre attention. Actuellement, notre diocèse emploie des personnes pour assurer une présence et un appui à nos prêtres aînés.

**En tant que fidèles, nous partageons ensemble la responsabilité d'accompagner et de soutenir nos prêtres à travers toutes les étapes de leur vie.**

Parce qu'ils sont célibataires, sans enfants et qu'ils ont donné leur vie pour les autres, ils comptent sur votre engagement à leurs côtés pour bénéficier de conditions de vie dignes, adaptées à leur état de santé et respectueuses de leurs volontés.

**« Votre soutien est primordial dans ce contexte difficile. »**

Sur l'année 2020, notre diocèse a enregistré une baisse de 21% de ses revenus, toutes paroisses confondues.

Le Denier de l'Église seul ne permet pas de couvrir l'ensemble de nos charges liées aux prêtres aînés :

c'est pourquoi, nous faisons appel aujourd'hui à votre générosité pour les accompagner après toutes ces années données pour nous.

Je compte sur vous et vous remercie d'avance pour ce que vous pourrez faire pour eux.

Jean-Michel Mithieux,  
Économiste diocésain

**Ces charges représentent au global un coût annuel de 290 000 € à assumer par notre diocèse.**